

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 233

présenté par

M. Di Filippo, Mme Anthoine, M. Bazin, M. Bony, M. Brochand, M. Cordier, Mme Corneloup, M. Pierre-Henri Dumont, M. Cinieri, M. Hetzel, Mme Lacroute, M. Le Fur, M. Leclerc, M. Masson, M. Peltier, M. Straumann, M. Jean-Pierre Vigier, M. Teissier, M. Descoeur, Mme Beauvais, M. Marleix, M. Menuel, M. Minot, M. Ramadier, Mme Valérie Boyer, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Kuster et Mme Le Grip

ARTICLE 20

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce Gouvernement souhaite l'Extension du « passeport talent » à de nouvelles catégories. Or, il est aujourd'hui indispensable de limiter l'immigration régulière aux capacités d'accueil sur le marché du travail et le logement.